



Municipalité d'Hermenches

21.07.2008

Informations tous ménages

N° 5 / 2008

- **Mémento**
- **Fête du 1^{er} août**
- **Semaine sportive du 6 au 10 août**
- **Prix réduit pour le festival de l'humour à Moudon**
- **Fosses septiques, STEP, débat au Conseil Général**
- **Déchets compostables et déchets spéciaux ménagers**

Mémento des manifestations connues à ce jour

25 et 26 juillet	Tir du 1^{er} août au stand	Société de Tir, Hermenches - Vucherens
Vendredi 1^{er} août	Fête nationale au battoir	Municipalité et société de Jeunesse
Du 6 au 10 août	Semaine sportive à Hermenches, détails en page 4	
Dimanche 7 septembre	Rallye familial	Groupe animation et société de Jeunesse
Vendredi 12 septembre	Soirée raclettes au battoir	Société de l'Abbaye d'Hermenches
Vendredi 19 septembre	Festival de l'humour	Raynald à Moudon "Les Otaires 2008"
Mercredi 1^{er} octobre	Conseil Général au collège	Fosses septique et STEP à l'ordre du jour
Samedi 8 novembre	Loto à Vucherens	Société de Tir, Hermenches - Vucherens
1^{er} mardi de chaque mois	Soirées jeux au collège	Gym dames

Fête du 1^{er} août à Hermenches

Programme de la soirée, organisée par la Municipalité et la Société de Jeunesse:

dès 19h	Buvette au battoir
19h30	Repas (spaghettis avec 2 sauces à choix, salade) - offert par la commune à tous les habitants du village - les personnes de l'extérieur sont les bienvenues, prix 12.-
21h 30	Cortège aux flambeaux jusqu'au réservoir
22h	Feu du 1^{er} août et partie officielle

Festival de l'humour "Les Otaires 2008"

Vendredi 19 septembre à la salle de la douane à Moudon, organisé par Raynald, l'humoriste d'Hermenches.

**Raynald offre une réduction de CHF 7.- sur le prix du spectacle
aux habitants d'Hermenches.**

Nous vous encourageons à participer et soutenir notre artiste local. Le programme du spectacle et les détails pour la réservation figurent en troisième page.

La Municipalité

STEP, modification des fosses septiques et du règlement d'épuration

Le courrier du 31 mai dernier adressé aux propriétaires par la Municipalité, concernant les travaux de désaffectation des fosses septiques et la nouvelle législation sur l'élimination des boues d'épuration, a suscité des réactions et des questions légitimes.

Une motion a été déposée lors du dernier Conseil Général. Une commission a été nommée et le sujet sera développé lors de la prochaine séance du **Conseil Général du mercredi 1^{er} octobre 2008**, à 20h15 au collège.

Plus aucune transformation des fosses n'est nécessaire avant la décision du Conseil

Les délais sont reportés à une date ultérieure.

Nous vous rappelons que **les séances du Conseil Général sont publiques**. Pour comprendre les décisions de la Municipalité au sujet de la STEP, nous encourageons les propriétaires concernés à venir assister à ces débats.

Déchets compostables, dépôt en forêt interdit

- **Seul les branches de tailles peuvent être déposées** sur la place spécifique prévue en forêt
- **Tout autre dépôt est interdit. Le gazon et les feuilles doivent être déposés dans la benne de la déchetterie**

Déchets spéciaux ménagers

Les déchets spéciaux ménagers polluent l'air, l'eau, le sol et toute la chaîne alimentaire lorsqu'ils sont déversés dans les égouts ou jetés dans les ordures ménagères. La procédure d'incinération transforme certaines matières en produits toxiques, comme la dioxine. Ils doivent être éliminés de façon adéquate en vue de neutraliser les effets néfastes des substances qu'ils contiennent.

Les déchets spéciaux ménagers ci-après sont exclus de la déchetterie communale. Ils doivent être apportés au centre de tri officiel situé à la STEP de Lucens.

Dépôt de maximum 30 kg, provenant uniquement des ménages. Aucune taxe n'est perçue.

Que récupérer ? (à livrer à Lucens / exclu à Hermenches)

- solvants, produits imperméabilisants
- emballages ayant contenus des déchets spéciaux
- peintures, vernis, colle, décapants, antirouilles, produits de traitement pour le bois
- liquides inflammables (essence, pétrole, diluants, acétone, etc...)
- produits agrochimiques (insecticides, fongicides, herbicides, engrais, pesticides)
- produits pharmaceutiques
- bains photographiques
- acides (acide chlorhydrique pour le détartrage, soude caustique pour déboucher les voies d'écoulement, ammoniacque pour le nettoyage)
- résidus mercuriels

Adresse de la STEP : District de la Broye-Vully
 STEP AIML
 1522 Lucens

Ouverture : Mercredi, de 07h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h30

La Municipalité

4^{ème} FESTIVAL DE L'HUMOUR DE MOUDON



« LES OTAIRES 2008 »

19 SEPTEMBRE À LA SALLE DE LA DOUANE

DEUX HEURES TRENTE D'HUMOUR AVEC CETTE ANNEE :

SPECTACLE TÊTE D'AFFICHE

" Mon colocataire est une garce "

Spectacle comique ayant triomphé à Paris ... Première suisse !!

1500 représentations – 240'000 spectateurs parisiens

PREMIERE PARTIE : LES NOUVEAUX TALENTS DU RIRE

Ronan Ducolomb – Humoriste français

Extrait du spectacle " Moi, ça me fais marrer "

Raynald / humoriste – Marc Anthéor / Magicien

Une présentation franco-suisse, alliant humour et magie

Réservation sur www.otaires.ch (reservation@raynald.ch) ou au 078 / 815 28 42

Ouverture 19h30 – Spectacle 20h30 / Prix normal frs. 25.-

18 FRANCS POUR LES HABITANTS D'HERMENCHES !!
SUR RESERVATION jusqu'au 5 septembre à raynald@raynald.ch



6-10 août 2008

LA SEMAINE SPORTIVE à HERMENCHES

Les personnes intéressées se réunissent et organisent elles-mêmes le jeu pour le plaisir.

Information et pour tous changements : au battoir. En cas de mauvais temps, l'activité est annulée.

Mercredi 6 août :	<i>Terrain de sport (battoir)</i> 18h00 Match football (enfants) par S. Fiaux 20h00 Match football (adultes, mixte) par S. Fiaux
Vendredi 8 août:	<i>Terrain de sport (battoir)</i> 18h00 Rugby (enfants) par C. Amaudruz 20h00 Volley (adultes) par C. Amaudruz
Samedi 9 août :	<i>Terrain de sport (battoir)</i> 19h00 Frisbee (tous) par S. Fiaux
Dimanche 10 août :	<i>Clos du Riau</i> 16h00 Tournoi de tennis de table et baby foot (tous) <i>Sur inscription chez C. Amaudruz (avant le 8 août)</i>

Organisation : Famille Amaudruz (021 905 35 80) et Steve Fiaux (021 946 42 22)